Modèle de résolution municipale

Accréditation *Municipalité amie des enfants*

LOGO DE LA MUNICIPALITÉ

Nom de la municipalité

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le date, à XX h XX, à indiquer l'endroit et l'adresse (ex. : à la salle du conseil, à l'hôtel de ville, situé au 123, rue Principale).

À laquelle étaient présent(e)s formant quorum sous la présidence de indiquer le nom de la mairesse ou du maire et de tous les conseillères et conseillers présents.

Était absent : Aucun

Étaient également présent(e)s : la directrice générale/le directeur général, indiquer le nom de la direction générale et la greffière/le greffier, indiquer le nom de la greffière ou greffier.

RÉSOLUTION NOL : 12-34-56

Autorisation de dépôt d'un dossier de candidature – Accréditation à titre de *Municipalité amie des enfants* (MAE).

CONSIDÉRANT la volonté manifestée et les démarches entreprises par la municipalité pour devenir *Municipalité amie des enfants* (MAE);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame/monsieur indiquer le nom de la conseillère ou du conseiller, appuyé par la conseillère/le conseiller indiquer le nom de la conseillère ou du conseiller et résolu à l'unanimité des membres présents;

D'AUTORISER ET D'APPROUVER le dépôt à Espace MUNI du dossier de candidature pour l'obtention de l'accréditation *Municipalité amie des enfants* (MAE);

DE CONFIRMER que nommer les porteurs du dossier (ex. : madame la conseillère la nommer et monsieur le nommer, directeur des loisirs) soient les porteurs du dossier *Municipalité amie des*

enfants (MAE);

QUE la/le directrice générale/directeur général soit autorisé(e) à signer les documents nécessaires à cette fin;

DE CONFIRMER formellement l'engagement de la Municipalité de nommer la municipalité à mettre en place, dans un délai de trois (3) ans, les trois (3) engagements figurant audit dossier de candidature pour l'accréditation MAE;

QUE la municipalité s'engage à :

- Assurer le suivi et la mise en œuvre des engagements inscrits à la dernière section du dossier de candidature MAE;
- Diffuser à mi-parcours, l'état d'avancement des engagements inscrits à la dernière section du dossier de candidature MAE;
- Célébrer annuellement la Journée mondiale de l'enfance (le 20 novembre);
- Organiser un événement médiatique (un lancement, une conférence, une activité de communication, etc.) pour souligner la remise officielle de son accréditation MAE;
- Faire la promotion de son accréditation MAE en :
    - Utilisant le matériel promotionnel à l'effigie de MAE dans les édifices et les infrastructures municipales;
    - Utilisant le logo MAE dans ses outils de communication, sur ses réseaux sociaux, etc.

Adoptée

Copie certifiée conforme ce X mois 2021

Signature
Nom de la personne
Greffière/greffier